

Gagnon-Tremblay a recherché une nouvelle forme de complicité

B 8

Pas de remaniement ministériel en vue

■ QUÉBEC (PC) — Satisfait de ses ministres, le premier ministre Robert Bourassa n'a pas l'intention de remanier son cabinet au cours des prochains mois, ou même de la prochaine année.

C'est ce qu'ont confirmé différentes sources proches du Conseil exécutif. Le premier ministre du Québec aurait pu être tenté, un an après la formation de son équipe ministérielle, de procéder à des changements à la lumière des performances de ses ministres, mais il n'en est rien.

"On a une équipe qui fonctionne bien. Bien sûr il y a eu des erreurs durant la première année de notre mandat, mais qui ne fait pas d'erreurs?" mentionne Ronald Poupard, attaché de presse du premier ministre.

"Compte tenu des compressions budgétaires, il est difficile pour nos ministres de mettre de l'avant des politiques. Or, malgré cela, ils ont réussi à faire accepter les difficultés financières et à reporter à plus tard des décisions" ajoute-t-il à l'actif du conseil des ministres.

Une autre source est encore plus précise. "Il n'y aura pas de remaniement, on peut dire quasiment au cours de la prochaine année, à moins d'un décès ou d'une gaffe monumentale. Au point de départ, il était entendu qu'on donnerait le temps aux ministres de se familiariser avec leurs dossiers. Par ailleurs, il faut bien le noter car les sondages le démontrent, notre popularité n'a pas bougé depuis l'élection."

Dans l'entourage de M. Bourassa, on juge que le conseil des ministres a manœuvré habilement autour des écueils que sont les privatisations, les négociations du secteur public, les urgences dans les hôpitaux, les frais de scolarité... le seul récif demeurant la loi 101.

Un proche de M. Bourassa constatait la semaine dernière à ce sujet: "Nous devons nous adresser un blâme collectif là-dessus car nous avons été lents à réagir. Nous avons laissé monter la pres-

sion au lieu de désamorcer la crise tout de suite", affirme une source.

Promesse non tenue

Le premier ministre Robert Bourassa reconnaît par ailleurs son impuissance à atteindre son objectif en matière de création d'emploi pour la première année de son mandat.

Invité à dresser le bilan de l'an un de son gouvernement, M. Bourassa a reconnu qu'il lui sera impossible de remplir sa promesse électorale de créer 80.000 emplois cette année.

Les données des dix premiers mois indiquent que 50.000 nouveaux emplois à temps plein ont vu le jour.

Même en ajoutant les 15.000 emplois à temps partiel qui sont apparus et les autres qui s'ajoutent pour les mois de novembre et décembre, le compte n'y est pas.

L'an dernier, sous le gouvernement du Parti québécois, 82.000 emplois avaient vu le jour, mais M. Bourassa n'y a pas fait allusion.

Le premier ministre relie la piètre performance réalisée en matière d'emploi à la conjoncture économique américaine.

La croissance économique a été moins élevée que prévue et les pressions protectionnistes se sont multipliées aux États-Unis, a-t-il expliqué.

Malgré tout, M. Bourassa considère que l'objectif de créer 400.000 emplois au cours des cinq années de son mandat demeure "réaliste".

Et pourtant la semaine dernière, la Banque de Montréal prévoyait qu'il n'y aurait que 40.000 emplois de créés en 1987.

En ce qui a trait au taux de chômage, il a redit son intention de réduire aux environs de sept pour cent le pourcentage de sans-emploi.

Déjà il s'est dit fier d'avoir contribué à la faire passer de 11,8 pour cent à 10,7 pour cent.

la tribune

Les libéraux fêtent leur élection

Au pouvoir depuis un an déjà

par Bernard RACINE
■ QUÉBEC (PC) — Il y a un an aujourd'hui, un grand coup de vent libéral soufflait sur la province portant au pouvoir la nouvelle équipe de Robert Bourassa qui s'emparait de 99 des 122 sièges de l'Assemblée nationale.

Les Québécois se réjouissaient de voir le Québec prendre un virage et entrer dans une ère nouvelle où les affaires du gouvernement allaient être confiées à des administrateurs chevronnés qui auraient vite fait de remettre la province sur la voie de la prospérité.

Durant ce temps, les 23 députés qui restaient au Parti québécois allaient traverser l'Assemblée pour former l'Opposition sous la direction de Pierre Marc Johnson. Celui-ci, fort de son expérience de 70 jours comme premier ministre, allait devenir un redoutable chef de l'Opposition.

En somme, un gouvernement fort et efficace tenu en laisse par une opposition redoutable.

Ombre au tableau

Vrai, M. Bourassa n'avait pas réussi à se faire élire dans son comté le soir des élections générales, mais il n'y avait rien de grave à ça. D'ailleurs le fait d'avoir été battu dans son comté alors que son parti était porté au pouvoir ne le mettait-il pas sur le même pied que ce vieux routier de la politique Mackenzie King?

Les stratèges du parti ne trouvaient là rien de compliqué à arranger: un député libéral - comprenons le député d'une forteresse libérale - allait lui céder son siège avec plaisir - comprenons à la suite d'un arrangement en coulisse.

Toutes choses qui se sont réalisées: le député de St-Laurent Germain Leduc a démissionné pour permettre à M. Bourassa de se faire élire facilement.

C'était un nouveau Robert Bourassa qui, pour la deuxième fois, prenait les rênes du gouvernement. L'expérience qu'il avait acquise, de 1970 à 1976, à la tête de son premier



Même s'il n'avait pas été élu, ce soir-là, Robert Bourassa fêtait la victoire des siens. (Laserphoto PC)

gouvernement allait lui être précieuse. Il se souvenait des gestes qui l'avaient rendu impopulaire et il saurait les éviter. Il n'a plus de coiffeur. Les photographes peuvent le croquer du côté droit ou du côté gauche. Il n'habite plus le bunker mais un motel de Ste-Foy.

Pas question de recommencer les cachotteries du premier régime, la transparence allait être le mot d'ordre. D'ailleurs, M. Bourassa avait profité de la campagne électorale pour renouer avec les journalistes et ses relations avec la presse étaient maintenant excellentes.

Le naturel revient

Mais allez donc chasser le naturel. Deux jours après son élection, les journalistes de la tribune de la presse parlementaire apprenaient avec surprise que M. Bourassa venait d'être assermenté privement dans son bureau, loin des yeux de la

presse. Et son attaché de presse regrettait d'avoir oublié d'inviter les photographes.

Mais l'efficacité du gouvernement n'était pas affectée: quelques jours avant Noël, l'Assemblée était convoquée et un budget complémentaire était présenté pour redresser la situation financière du Québec, qui était inquiétante. Une taxe de \$250 millions était imposée et ce n'est que des semaines plus tard que la critique financière de l'Opposition Jean Garon a révélé que cette taxe avait été décidée par un haut fonctionnaire et qu'elle était illégale.

Suit une période d'activités intenses au gouvernement: le remplissage des tablettes de fonctionnaires, la mise en place de libéraux dans les postes stratégiques, les récompenses aux fidèles militants. M. Germain Leduc est nommé au conseil d'administration de la Société de développement industriel du Québec.

Durant cette période, le premier ministre est tellement occupé qu'il n'a pas le temps de rencontrer la presse de sorte que huit semaines après son arrivée au pouvoir, M. Bourassa n'avait pas encore tenu une conférence de presse. Heureusement, il avait trouvé le temps d'accorder des interviews à des journalistes triés sur le volet et susceptibles de bien saisir la pensée du premier ministre et de la rapporter fidèlement.

Deux grandes découvertes au cours de l'année sont venues brouiller les prédictions. Celle d'abord d'un trou de plus d'un milliard de dollars dans les finances de la province, une découverte qui a empêché le gouvernement de remettre la locomotive québécoise sur les rails de la prospérité.

Et le fait, jusqu'ici ignoré, qu'un an c'est un temps bien court pour des députés pour faire l'apprentissage du rôle de l'Opposition.

Dans l'opposition

Juneau prend les bouchées triples

par Michel MORIN

■ WINDSOR — Seule survivante de la vague libérale qui a emporté dans son sillon tous les candidats péquistes de l'Estrie lors de l'élection générale de décembre '85, la députée de Johnson Carmen Juneau avoue avoir eu de la difficulté à s'adapter à son travail de parlementaire de l'opposition.

D'autant qu'elle est aujourd'hui la seule représentante péquiste élue dans la région.

"J'ai l'impression que la région est maintenant huit fois plus grande qu'avant. J'ai beaucoup de travail à faire et je dois admettre que mon arrivée dans l'opposition a été frustrante. Au début, il était difficile d'obtenir des informations, les appels téléphoniques n'étaient pas toujours retournés. Mais là, on dirait que les choses se replacent un peu", précise Mme Juneau.

Si elle a pu résister à la vague libérale, la députée de Johnson le doit beaucoup à l'heureux dénouement du dossier Domtar. A son avis, ce dossier n'était pas que régional; il a pris en cours de route des proportions nationales.

"Ce dossier ne m'a certainement pas nuï. Pour l'Estrie, je pense que Domtar a été le dossier du siècle. Il était non seulement question de la survie des 800 familles de Windsor, mais de milliers d'emploi à travers la région. Depuis que les travaux sont commencés, des milliers de personnes ont trouvé un emploi, des investissements ont été faits dans les petites et moyennes entreprises et surtout, les jeunes ont trouvé de l'espoir."

Outre l'affaire Domtar, la représentante de Johnson à l'Assemblée nationale estime que l'attachement à son comté et les tournées régionales qu'elle s'impose ont aussi incité l'électorat à lui accorder un autre mandat.

Bouchées triples

Être députée de l'opposition, c'est trois fois plus de travail que de siéger du côté du gouvernement, affirme Mme Juneau.

"Nous n'avons pas de personnel, ce qui complique le travail. Dans l'opposition, il n'y a qu'un chercheur pour trois députés. Quand tu commences dans l'opposition, tu ne fais que regarder la parade. Il faut quelques semaines pour s'habituer à ce nouveau rôle", d'ajouter Mme Juneau, critique en matière de communications.

Avouant qu'elle prend de plus en plus d'assurance dans son nouveau travail, Mme Juneau — qui est aussi membre du bureau de l'Assemblée nationale — s'inquiète des politiques adoptées par le Parti libéral de Robert Bourassa.

"On assiste peut-être à un revirement complet de la société québécoise. Avec sa politique de pri-



Carmen Juneau

visation, le gouvernement laisse tomber des acquis qui appartiennent aux Québécois et je trouve que cette démarche est déplorable. On est en train d'abolir des instruments de développement économique qui servaient d'abord les intérêts régionaux", commente Mme Juneau.

Quant au virage dans lequel est engagée sa formation politique, la députée de Johnson ne s'en inquiète pas outre mesure. Elle estime que l'idée première du PQ n'a pas été remise sur les tablettes.

"Le langage est peut-être différent, mais l'idée reste la même. Le Parti québécois n'a entrepris aucun virage, notre idée reste la même. Sans délaissier notre optique, on concentre nos énergies vers les jeunes membres de notre formation. Nos militants ont toujours été importants et c'est à nous d'exploiter leur potentiel."

En ce qui concerne son avenir politique, Mme Juneau affirme ne pas avoir le temps d'y penser.

"Au jour le jour, c'est de cette façon que je veux fonctionner. Il me reste trois ans à faire avant de terminer mon mandat. Après ces trois années, je verrai", mentionne-t-elle.

INVESTISSEZ EN SOUPLESSE.



LE RÉGIME MULTI-PLACEMENTS DE LA CANADA-VIE VOUS PROPOSE CINQ MOYENS D'ÉTIRER LA VALEUR DE VOTRE ARGENT.

La Canada-Vie vous offre une chance unique d'étendre vos choix financiers: cinq fonds de placement qui ont fait leurs preuves et qui procurent une souplesse et une diversification maximales au sein de chaque portefeuille. Vous choisissez un ou plusieurs fonds, et vous faites des transferts entre eux à volonté, sans frais.

Vous souhaitez plus de souplesse encore? Quatre des fonds sont admissibles aux avantages fiscaux des REER et des FERR. Et si vous avez besoin d'une source complémentaire de revenu, vous souscrivez un régime non enregistré de retraits mensuels, toujours sans frais.

Ne vous contentez pas de placer votre argent: investissez-le en souplesse dans les cinq fonds ci-dessous.

1. LE FONDS D' ACTIONS CANADIENNES ET INTERNATIONALES (S-9)

Lorsqu'on investit dans des actions canadiennes, il est courant d'avoir deux stratégies différentes, selon la taille de l'entre-

prise émettrice: avec les titres des grandes entreprises, les meilleurs résultats s'obtiennent en achetant et en revendant au gré des fluctuations à court terme; dans le cas des PME, il s'agit de miser sur celles qui présentent d'excellentes perspectives et de conserver leurs actions pendant leur phase de développement. Pour que le fonds demeure admissible comme régime enregistré d'épargne-retraite, les actions étrangères sont limitées à 10% du portefeuille.

2. LE FONDS À REVENU FIXE (S-19)

Environ 75% du fonds est placé dans des valeurs à revenu fixe qui ont déjà un marché actif, de façon à laisser une très grande marge de manoeuvre au gerant de portefeuille. Le reste, 25%, est consacré à des titres à revenu fixe qui compensent une liquidité moindre par un rendement supérieur à la moyenne.

3. LE FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE (S-29)

Ce fonds vise à assurer une croissance régulière par des placements en effets commerciaux à court terme. L'échéance du portefeuille varie entre 15 et 270 jours, en fonction de l'évolution anticipée des taux. Le choix des titres se fait au sein d'une liste approuvée par la Canada-Vie.

4. LE FONDS DE GESTION DE PLACEMENTS (S-35)

Le portefeuille de ce fonds est réparti entre des actions, des valeurs à revenu fixe et des titres du marché monétaire. Sa gestion très souple cadre bien avec les objectifs d'un investisseur à long terme.

5. LE FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES ET INTERNATIONALES (S-34)

Son portefeuille est investi à 60% en actions des États-Unis et à 40% en titres d'autres pays étrangers. La stratégie adoptée, dont les résultats antérieurs de la Canada-Vie prouvent toute la valeur, consiste à choisir des sociétés dont les actions se négocient à des rapports cours/bénéfices très bas. (Ce fonds ne peut pas être agréé comme REER.)

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre agent de la Canada-Vie, ou composez au numéro: **1-800-387-5435**

Il n'y a pas de frais d'acquisition pour les dépôts de plus de 20 000 \$. Les montants inférieurs à 20 000 \$ sont assujettis à des frais de 1% et à un prélèvement unique de 100 \$.



CANADA-VIE

Fondée en 1847.

La Compagnie d'Assurance du Canada.

L'indépendance enterrée au PQ

Le Chef de l'Opposition officielle et président du Parti québécois, M. Pierre-Marc Johnson, n'a pas modifié la philosophie politique animant son parti en proclamant l'élimination à court et moyen terme de la souveraineté politique comme enjeu électoral. Il y a longtemps que les Québécois sentent que le PQ, s'il se prétend la terre d'hébergement des indépendantistes, est plutôt devenu le sationnement des adversaires du parti libéral dans lequel sont à l'aise et sont accueillis les bleus d'hier, les néo-démocrates d'aujourd'hui et possiblement les libéraux un peu plus nationalistes qui demain seront déçus du gouvernement Bourassa.

Mais indépendantiste le PQ sous Pierre-Marc Johnson? Que non! Nul n'est vertueux parce qu'il entonne ses propres louanges. La vertu se juge à la façon de vivre selon ses convictions, pas sur l'éloquence empruntée pour les étaler sur la place publique. Certes le Parti québécois et M. Johnson entonnent tous les deux le credo de la souveraineté. Mais ils ressemblent à ces chrétiens qui se réclament de Dieu sans joindre le geste à la profession. Leur discours rassure

et empêche les contestations trop ouvertes, il ne convainc pas.

Déjà une élection a été tenue sans que la question nationale ne soit débattue, et M. Johnson évacue maintenant officiellement cette question à court et à moyen terme. C'est-à-dire pour au moins une ou deux élections. En somme, M. Johnson a le courage politique de lire la réalité et d'y adapter son parti: les Québécois ne veulent pas de la souveraineté et sont loin d'en faire une préoccupation et un idéal. Pourquoi alors jouer les Don Quichotte et mener une croisade vouée à l'échec? Pourquoi monter à bord du train de la souveraineté alors que la majorité des Québécois sont déjà dans un autre convoi, celui de l'économie?

Même si M. Johnson s'affiche encore comme souverainiste, l'ambiguïté est levée: le PQ ne poursuit pas sa marche vers la souveraineté. La patience active dont parle M. Johnson ne fait pas illusion: le PQ n'est plus indépendantiste.

Jean Vigneault

La victoire de John Turner

Le chef du Parti libéral du Canada, John Turner, a reçu l'appui de plus de 76 pour cent des délégués réunis en fin de semaine dernière à Ottawa. Une victoire indéniable. Ceux qui, depuis plusieurs mois, contestaient son leadership n'auront d'autres choix que de se rallier ou partir. Mais un autre défi attend maintenant M. Turner: celui de donner au PLC un programme politique et une plate-forme électorale crédibles et cohérents. Sans quoi son autorité aujourd'hui retrouvée au sein du parti ne signifiera pas grand-chose à la veille des prochaines élections.

Aux accusations de faiblesse politique portées ces derniers temps contre M. Turner, ses défenseurs n'ont pas manqué de répliquer que les efforts du chef avaient été surtout concentrés sur l'indispensable démocratisation du PLC. On a dit aussi avec justesse que beaucoup de ses énergies avaient dû être canalisées à la seule fin de défendre son poste. A en juger par les résultats obtenus dimanche, ces arguments ont porté fruits. Mais si le retour à la consultation de la base s'avérait nécessaire chez le PLC qui s'en était progressivement détourné, et qui en a d'ailleurs payé le prix en septembre 1984, il reste que le chef de toute formation politique se doit d'être non seulement un rassembleur mais aussi un guide. Maintenant qu'il dispose d'un appui clair et fort de ses militants, John Turner n'a plus d'excuse: il devra livrer la marchandise.

A cet égard, les résolutions et les prises de position qui sont ressorties du congrès d'Ottawa en fin de semaine peuvent être qualifiées de

prometteuses car elles précisent les grandes orientations des libéraux.

Même si les revendications du gouvernement québécois sont plus ambitieuses, la reconnaissance par le PLC du droit de veto du Québec et de son caractère distinct n'en constitue pas moins une prise de position beaucoup plus claire que celle du gouvernement conservateur qui en reste encore avec ses énoncés de bonnes intentions. Une bonne part du crédit revient à M. Turner lui-même qui a défendu cette proposition auprès des militants.

D'autres positions des libéraux indiquent un certain virage à gauche: opposition à la "guerre des étoiles" et aux essais de missiles américains sur le territoire canadien, mais surtout l'engagement à maintenir et même développer notre système de programmes sociaux. A ce dernier chapitre, il restera au chef libéral d'expliquer aux contribuables comment il entend échapper aux impératifs de la lutte au déficit. Et il ne pourra pas laisser baigner encore longtemps dans l'ambiguïté les questions du libre-échange et de la réforme fiscale.

Les jeux sont faits: John Turner mènera le PLC jusqu'aux prochaines élections fédérales. Quant au reste, rien n'est joué. Le gouvernement Mulroney connaît bien sûr sa part de difficultés mais M. Turner ne peut miser uniquement sur les faiblesses de l'adversaire. S'il veut offrir une alternative crédible à l'électorat, il devra lui présenter des politiques constantes.

Roch Bilodeau

DOCUMENT

L'Iran se fournit partout en armes

LONDRES (AP) — Ces deux dernières années l'Iran a obtenu des armes de l'Argentine, de l'Autriche, de la Belgique, du Brésil, de la Chine, d'Israël, de la Libye, de la Corée du Nord et de la Syrie, dépensant des milliards de dollars et payant souvent le prix fort, supérieur à ceux du marché, affirme la revue hebdomadaire Jane's.

Seulement le sommet de l'iceberg

Selon le Jane's Defense Weekly qui fait autorité en matière de défense, les livraisons secrètes d'armes à l'Iran qui ont déclenché une crise gouvernementale à Washington après les révélations du président Reagan, "n'étaient que le sommet de l'iceberg".

Les transactions secrètes de Téhéran ainsi que des arrangements secrets avec des sociétés européennes, latino-américaines et de pays de l'Est, portent sur l'achat de missiles, d'avions de combat, de chars, de canons de fusil, de pièces détachées et autres.

L'Iran, moins bien équipé militairement que les Irakiens — avec qui il est en guerre depuis six ans — équipés quant à eux par les Soviétiques, a accru ses efforts visant à acheter des armes ces deux dernières années pour parvenir à la puissance de feu nécessaire à son offensive finale annoncée depuis longtemps, souligne le Jane's.

Armement dégradé

Le principal problème de l'Iran, note le journaliste James Bruce, est le fait qu'il soit en majorité équipé de systèmes d'armements de fabrication américaine, acquis sous le règne du Chah qui a été renversé en 1979.

L'armement iranien s'est petit à petit dégradé avec la guerre du Golfe. "Le manque de pièces détachées, surtout pour ses appareils et ses chars, est en grande partie responsable de la mise sur la touche de son armée de l'air et de ses blindés.

"Les Iraniens ont désespérément besoin d'armes mais en particulier des systèmes d'armement de fabrication américaine", a déclaré au Jane's un spécialiste du Pentagone.

James Bruce cite par exemple le cas où les Iraniens, accidentellement ou non, ont racheté des chars M-48, des pièces d'artillerie et autres armes de fabrication américaine que les Irakiens leur avaient pris en 1984.

Marché noir

"Les Irakiens, qui se sont aperçus qu'ils ne pouvaient pas utiliser le matériel en raison de la pénurie de pièces détachées et de munitions, l'ont remis en vente sur le marché noir", écrit M. Bruce.

"Des marchands arabes et suisses sont entrés en contact avec les Iraniens pour leur vendre le matériel au printemps 1985. Les Iraniens ont payé 100 millions de dollars pour les chars et les canons. Les intermédiaires ont empoché 10 millions de dollars de commission".

Cargaisons clandestines

venant d'Israël

"Israël aussi, qui dispose d'un grand nombre d'armes américaines gardées en réserve au fur et à mesure de leur remplacement par des systèmes plus perfectionnés, en a fourni aux Iraniens dans le cadre de cargaisons clandestines, camouflées par le biais de trois ou quatre autres intermédiaires", ajoute James Bruce.

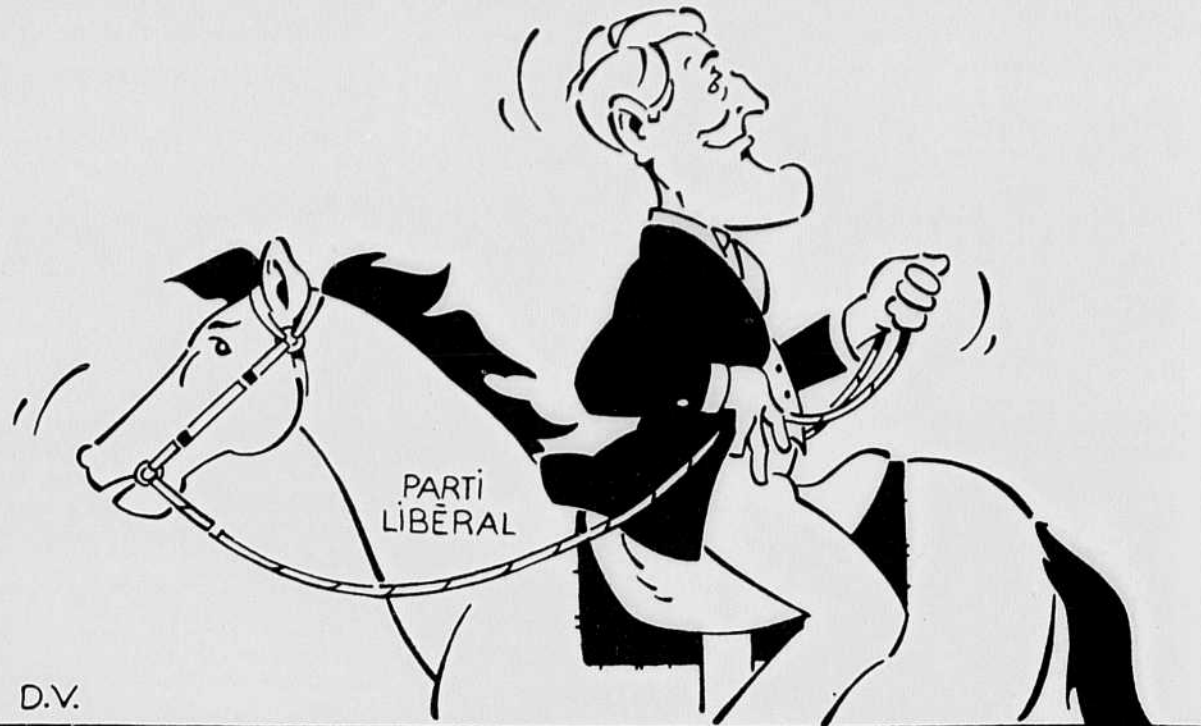
Israël a déclaré avoir cessé les livraisons d'armes à l'Iran depuis le renversement du Chah, mais note M. Bruce, "de sources américaines, européennes et arabes, on indique qu'Israël a livré des armes, principalement des systèmes de missiles périmés, de petites armes et munitions à l'Iran depuis le début de la guerre du Golfe. De mêmes sources on estime que ce commerce a porté sur un total d'environ 500 millions de dollars et la révélation de certains indices indique que ces livraisons se poursuivent en dépit des démentis israéliens".

Un contrat de 1,6 milliard \$

avec la Chine

La Chine a signé un contrat de 1,6 milliard de dollars avec Téhéran en mars 85, portant sur la fourniture de 50 avions de combat J-7, des chars, de l'artillerie, des missiles sol-air et des lance-roquettes.

Téhéran dispose de 60 à 75 avions de combat en état de fonctionner, pour la plupart de fabrication américaine (F4, F5 et F14) contre une flotte irakienne de 500 appareils, des MIG-29, MIG-23, MIG-25 et SU-17 de fabrication soviétique et des Mirage français.



John Turner bien en selle maintenant...

OPINION DES LECTEURS

Il était une fois, dans un pays d'extrême-accident, une pauvre langue que le grand Calife Zounis avait condamné à mourir parce qu'elle appartenait à une minorité voisine que le Calife ne connaissait pas: son peuple à lui, des Etats-Zounis s'exprimant, quant à lui, dans la langue du Sheik Sbir (Shakspereare, en anglais).

Pour garder la vie, la pauvre langue du utiliser quotidiennement 101 histoires macabres (les nuits-Zances) dans lesquelles elle présentait une personne comme elle subissant des "barbarismes". Ces histoires, en fait, n'en étaient qu'une, sans fin, qui datait de très longtemps, de luttes d'hier entre les peuples de la Zanzanie (France moderne) et la Saxonie. La langue de ces peuples se différenciat des accents de consonances dures pour les saxons et molles pour les Zances.

Quoique la langue molle hier, (de mollière, en français), eût été peu encline à être appliquée aux scien-

Le conte des 101 Nuits-Zances

ces économiques, elle excellait dans la culture et était issue d'une famille dont la richesse était l'art de s'exprimer avec diversité. Mais la famille avait connu de nombreux ennemis comme le Comte Zellers et le Marxi Pietro-Canada qui étaient trop cupides pour cultiver leurs esprits et s'associaient au méchant vizir Iznobouoboud pour faire échec au peuple Zance.

Comme tous les peuples cultivés, les Zances étaient un peuple pacifique, hospitalier et généreux, mais cette générosité était souvent prise pour acquise par les admirateurs des Etats-Zounis qui donnaient toujours prédilection à la langue du Sheik Sbir, même qu'ils soient d'autres ethnies. Si bien que la langue Zance, languissante, n'obtenait pas toujours sa part légitime de la richesse collective, qui était toujours submergée par des exagérations autour d'une fusion qu'on croyait capable de faire disparaître le com-

te des 101 histoires, seule protection contre le puissant Zounis.

Mais ceux qui supportaient la langue molle d'hier plutôt que du Sheik Sbir disaient que le progrès n'est pas d'abaisser la culture à la vie mercantile mais d'élever la langue d'affaires à la sagesse morale. Tâche presque insurmontable bien que même aux Etats-Zounis, dans la nouvelle cité de York et ailleurs, des centaines de milliers de personnes reconnaissent les vertues stylistiques de sa richesse d'expression.

Pourtant, on ne compte pas d'individus qui ait vraiment bien connu ce peuple moribond. Car on saurait qu'il était inoffensif, puisque la langue n'est pas une puissance, c'est une consolation.

P.S. L'histoire que vous venez de lire est vraie, seuls les noms des personnages ont été changés pour préserver leurs mauvaises réputations.

Denis Fréchette
Sherbrooke

Attention aux déformations de l'histoire

M. Roger Alacoque, la lecture de votre lettre à l'occasion du jour du souvenir m'a fait sursauter. A vous lire il faudrait presque se mettre à pleurer le démantèlement des empires et la défaite du fascisme. De plus vous vous permettez de déformer des faits historiques concernant la participation de l'URSS à la deuxième guerre mondiale.

Pour ma part je crois que l'éroulement des empires est une bonne chose. Chaque peuple a le droit à son indépendance et si pour cela il faut affaiblir le colonialisme et le néo-colonialisme, bravo! Ceux qui ont déclenché les deux guerres mondiales cherchaient à refaire la division du monde pour obtenir des colonies que les pays les plus puissants exploitaient déjà. Les monarques allemands ont encouragé la montée d'Hitler et du fascisme et ont préparé la guerre avec lui pour étendre leur emprise sur d'autres peuples et s'enrichir plus.

Nous ne pouvons que nous féliciter de la participation des Canadiens dans la défaite du fascisme. Il est curieux que dans votre lettre vous ne fassiez pas référence au fascisme, cet ennemi de la démocratie. Heureusement que la majo-

rité des politiciens anglais ont su reconnaître le danger que cette politique représentait pour l'humanité et qu'ils n'ont pas signé une paix séparée avec Hitler dans le but de détruire l'URSS. Il y a malheureusement aujourd'hui une tendance à vouloir cacher ce qu'était le fascisme au point que chez les jeunes on voit réapparaître le port de la croix gammée et ce dans les murs de nos institutions scolaires.

Enfin permettez-moi de vous donner quelques chiffres comparatifs sur l'effort de guerre contre le fascisme en Europe. Vous dites que "Staline regardait se battre les Allemands et Occidentaux jusqu'à ce que les deux camps s'exterminent mutuellement". Quel mensonge. Regardons les chiffres: l'URSS a eu 20 millions de morts pendant la guerre comparativement à 388,000 pour l'Angleterre, 329,000 pour les USA et 600,000 pour la France.

Sur le front soviéto-allemand, 607 divisions de la Wehrmacht furent mises en déroute comparativement à 176 par les alliés occidentaux. Contre l'armée rouge, les allemands ont perdu 10 millions de soldats et officiers, soit 70 p.cent de leurs pertes totales (13,500,000).

L'armée rouge a abattu 70,000 avions allemands (70 p.cent du total) et a détruit 50,000 chars d'assaut et pièces d'artillerie (75 p.cent du total).

Je pourrais mentionner ici bien d'autres chiffres. Mais je m'arrête là. Il faut se méfier des modifications de l'histoire que certaines personnes veulent faire en ce moment ou le sort de l'humanité est en jeu. Toute tentative de faire oublier ce qu'était le fascisme et d'effacer l'importance pour l'humanité de la victoire des alliés soviétiques-anglais et américains sur Hitler relève de l'obscurantisme. Il faut saluer le courage de tous ceux dans le monde qui ont pris les armes pour défaire le fascisme et que leur mémoire soit honorée. Il faut maintenant s'attacher courageusement à la tâche de débarrasser l'humanité du danger de l'extermination nucléaire. Encore une fois il faut qu'une grande alliance se fasse entre les forces de paix pour que ceux qui veulent porter la course aux armements dans l'espace ne puissent réaliser leur projet.

Yves Lawler
Parti Communiste du Québec

OPINION LIBRE

Le gouvernement et la justice

Dans notre système d'administration gouvernementale moderne, nous sommes régis par de curieux personnages et de curieux principes.

D'abord, la justice se doit de s'appliquer et de paraître s'appliquer uniformément à tous, selon les énoncés des lois. Pourquoi féliciter trois policiers responsables d'une tuerie dans un motel de Rock Forest en leur donnant des promotions alors qu'un simple citoyen aurait probablement écopé d'une lourde peine de prison s'il avait commis pareil délit (lire opération policière manquée)? Pourquoi blanchir un chef de police qui a avoué se trouver dans un lieu de débauche alors qu'un simple citoyen aurait au moins eu une réprimande sévère de la part d'un juge pour une pareille offense? Les gens du milieu policier me répondront que ces officiers ont été jugés devant et par leurs pairs sur la place publique et que la justice a suivi son cours... Je leur répondrai que le principe de deux

poinds, deux mesures s'applique encore ici avec l'appui tacite des organismes et des répondants de la filière administrative de la justice. Une justice pour les policiers, les juges et les avocats (rappelez-vous Claire Lortie) et une autre pour le simple citoyen.

En parlant de deux poids, deux mesures, M. Gobeil devrait se servir de ce principe, pour une fois, pour régler le cas des procureurs de la Couronne du Québec. En étant sympathique aux récriminations et aux revendications des "pôvres" syndicaux du secteur public, (CSN, FTQ, CEQ, etc.), je me demande si un individu, qui voit ses subalternes gagner plus que lui pour un travail comportant moins de responsabilités et nécessitant moins de formation, ne serait pas tenté de se syndiquer, de faire la grève du zèle ou tout simplement de démissionner. Les procureurs de la Couronne sont, pour la plupart, sous-payés, sur-utilisés et le moral des groupes est au plus bas; cependant, notre

"bon" gouvernement, qui va de l'avant, qui privatise, qui insiste sur la performance de ses employés, pousse la farce à remplacer temporairement les démissionnaires à 100\$ par jour par des avocats de pratique privée à 100\$ l'heure. Bel exemple d'économie et de rationalisation, M. Gobeil.

Ce qui m'amène à la profession d'avocat. Au risque de froisser des gros canons de la profession et de me faire des ennemis, j'espère que les belles paroles du bâtonnier du Québec la semaine dernière ne resteront pas lettre morte. Indéniablement, la société complexe a besoin de juristes de qualité en quantité suffisante. Les avocats, c'est comme la pluie; on en a besoin pour vivre mais l'excès est à proscrire. Un bel été avec un peu de pluie, c'est toujours agréable mais les tomates poussent moins bien. Sans rancune...

Laurent Berger, B.A.A.
Conseiller en gestion

LETRE OUVERTE

Les libéraux osent tendre la main

Parti libéral du Canada

Je ne vois pas l'utilité de votre questionnaire. Vous libéraux qui avez été au pouvoir durant 20 ans, qu'avez-vous fait pour ces problèmes. Maintenant vous voudriez être le parti parfait en oubliant ces années passées.

Pour répondre à votre question "Est-il inacceptable que les Canadiens souffrent de la faim?", je vous

dit qu'en 1980-81 notre compagnie employait 275 personnes, aujourd'hui seulement 100 employés. Ce n'est pas de l'argent que nous voulions, seulement une protection sur les gants de travail; mais rien n'a été fait.

En 1976, le quota sur le gant de travail importé était de 1,500,000 douzaines, en 1983, 3 millions de douzaines, c'était cela votre protection? Nous avions seulement 25

p.cent du marché.

Messieurs les libéraux, si vous voulez survivre, il vous faut plus de 25 p.cent pour prendre le pouvoir. Aujourd'hui, vous osez tendre la main. Merci beaucoup. Si tous les gens avaient eu la même expérience que moi avec votre parti, ils ne voudraient pas en entendre parler.

Sincèrement
Jomac Canada Inc.
J.P. Garneau
Gérant

Vente d'armes à l'Iran: Francfort une plaque tournante

WASHINGTON (AFP) — L'aéroport de Francfort aurait servi de plaque tournante ces dernières années pour une partie des livraisons d'armes et pièces détachées américaines à l'Iran, a affirmé lundi à Washington un porte-parole de l'organisation d'opposition iranienne des Moudjaheddine du peuple, Ali Safavi.

Selon lui, des avions israéliens auraient servi à transporter une partie de ce matériel qui aurait été transféré dans des appareils iraniens sur l'aéroport de Francfort. Citant des informations "tout à fait fiables" reçues de sources à l'intérieur du régime de (l'ayatollah) Khomeini, M. Safavi a déclaré au cours d'une conférence de presse

que la filière israélienne de ventes d'armes à l'Iran a existé dès 1980 et "a continué depuis". Selon M. Safavi, le "réseau terroriste du régime (iranien) est en fait le même que celui qui achète des armes" à l'étranger, sous la direction du responsable des gardes révolutionnaires iraniens, le ministre Mohsen Rafik Doust. Les livraisons d'armes à l'Iran "sont

extrêmement bien organisées et sont essentiellement assurées par des avions israéliens via l'aérodrome de Francfort", a-t-il ajouté.

Trois compagnies

Selon M. Safavi, trois compagnies israéliennes — El Al, Cal Cargo Airlines et Sun d'Or — ont participé à ces transferts d'armes. Il a ajouté qu'El Al a 10 vols par semaine sur New York et Chicago, et que "les avions embarquent (des armes) d'habitude dans ces vil-

les et vont ensuite à Amsterdam et à Francfort".

Sur l'aéroport de Francfort, a affirmé M. Safavi, les avions israéliens sont parqués à proximité d'appareils iraniens qui sont arrivés presque au même moment, dans un endroit "très éloigné", "à l'abri de constructions élevées ou de murs de béton renforcés".

Il a ajouté que "tout au long de la guerre (avec l'Irak) le régime Khomeini a reçu toutes sortes d'armes et de pièces détachées d'une compagnie israélienne appelée Motorola, qui

fournissait également le Chah".

Le matériel livré a notamment consisté en des pièces pour hélicoptères Bell, chasseurs-bombardiers F-4, F-5 et F-14, missiles Hawk, Sparrow et Sidewinder, a précisé M. Safavi.

"L'Iran a aussi acheté secrètement des armes à l'Afrique du Sud", a-t-il poursuivi. "La plaque tournante pour ces livraisons a été aussi l'aéroport de Francfort", a dit M. Safavi.

Arabes indignés

Par ailleurs, la "po-

sition partisane" adoptée par les États-Unis et qui s'est traduite par les livraisons d'armes américaines à l'Iran est d'une "extrême gravité" et risque de conduire des États arabes à réviser leurs relations avec Washington, a déclaré lundi à Tunis le secrétaire-général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi.

"Il est du droit de nos États de s'interroger sur la façon dont doivent évoluer leurs rapports avec les États-Unis compte tenu de la position partisane adoptée par Washing-

ton en ce qui concerne les deux conflits engageant l'avenir de la nation arabe: le conflit arabo-israélien et le conflit irano-irakien", a indiqué M. Klibi devant la 5e session du conseil des ministres arabes de l'Intérieur réunie pour trois jours.

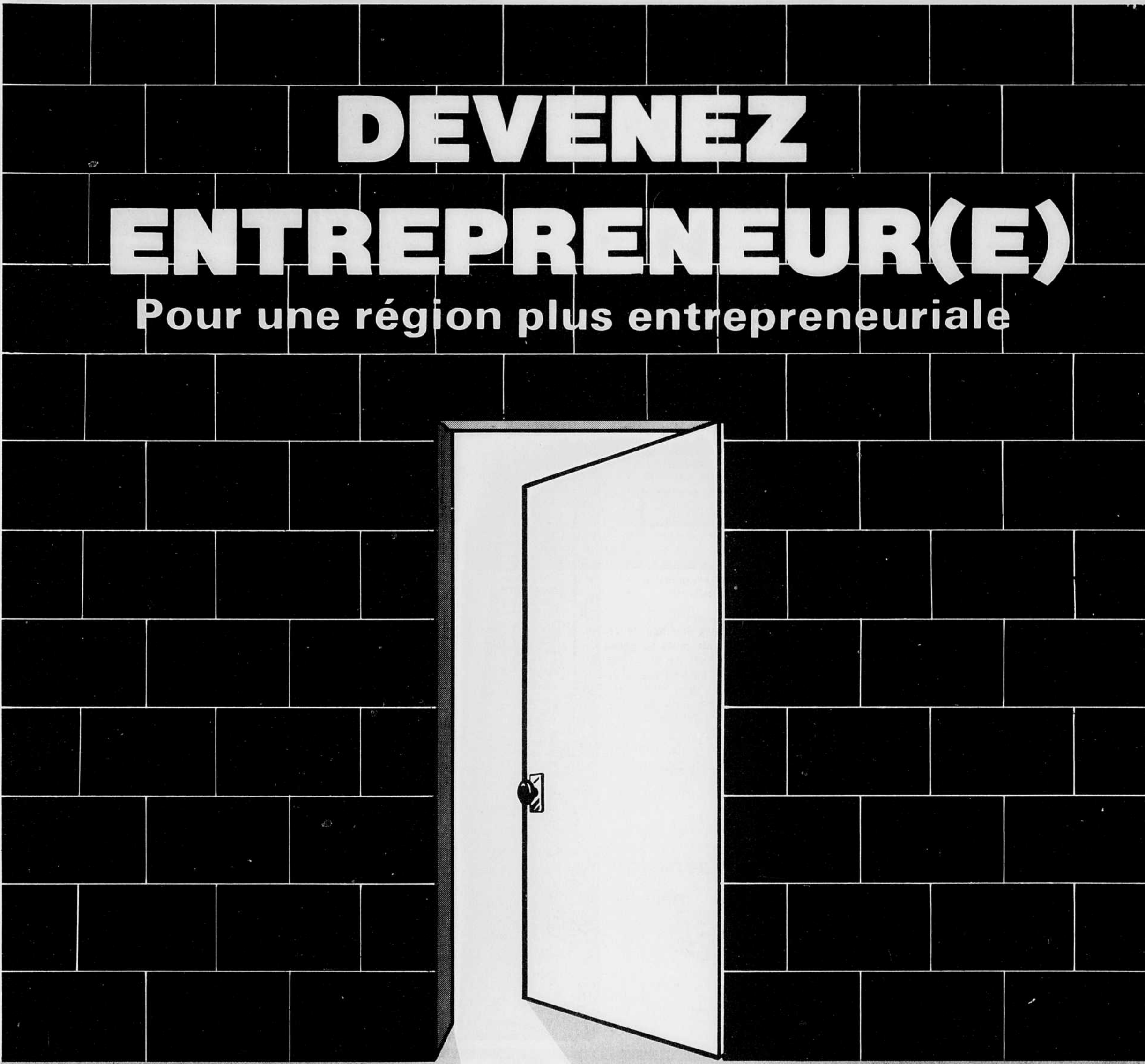
M. Klibi, qui estime que ces livraisons d'armes à Teheran permettent de prolonger le conflit irano-irakien en servant à la fois les desseins de l'Iran et d'Israël contre les pays arabes solidaires de l'Irak, a qualifié les relations américano-israélo-iraniennes de "surprenantes et regrettables".

Woolco
CORRECTIONS

Dans la circulaire "Solde de bijoux en or" insérée dans La Tribune du 29 novembre, à la page 15, l'arbre décoré 2' est différent de celui illustré. Egalement à la page 15, les boules de Noël à 3.99 non disponibles.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle.

16467



DEVENEZ ENTREPRENEUR(E) Pour une région plus entrepreneuriale

COURS-CONCOURS

ORGANISÉ PAR
PRO-GESTION ESTRIE INC.
ET
LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'ESTRIE DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
EN COLLABORATION AVEC
LA TRIBUNE
LE COLLÈGE DE SHERBROOKE
ET
LA FACULTÉ D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

POUR INFORMATIONS

PRO-GESTION ESTRIE INC.
16 RUE WELLINGTON SUD, BUREAU 207
SHERBROOKE (QUÉBEC) J1H 5C7
TÉL.: (819) 821-2257

COMMANDITAIRES

ASSEMBLÉE DE CONCERTATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ESTRIE
CAISSES POPULAIRES DE L'ESTRIE
CHAMBRE DE COMMERCE DE SHERBROOKE
LES CONSEILLERS SAMSON BELAIR
CRÉDIT INDUSTRIEL DES JARDINS
LES PAPIERS FINS DOMTAR INC.
MAISON RÉGIONALE DE L'INDUSTRIE
SHERMAG INC.
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE SHERBROOKE

la tribune

Télé 7
Sherbrooke

CHT 63

9
CKSH-TV

K900

GITE-FM
102.7

CONCEPTION GRAPHIQUE PAR RENE CECY POUR PRO-GESTION ESTRIE INC.

Au Collège de Sherbrooke

L'ordinateur, un auxiliaire du professeur de français

par Michel RONDEAU

SHERBROOKE — "Au lieu de critiquer la formation au secondaire, nous nous sommes tournés vers un moyen pour venir en aide aux élèves qui éprouvent des difficultés en français écrit."

M. Guy Boutin, directeur de l'enseignement et des programmes pour le secteur des sciences humaines et des arts et lettres, s'exprime ainsi en présentant un nouveau la-

boratoire à parfaire leurs connaissances du français écrit.

Parmi les cours de base du Collège se trouve une séquence de cours de français que les collégiens doivent

cais écrit, son succès dans les cours de français se trouve compromis.

M. Joseph Franchomme, directeur du département de français, et le professeur Serge Malouin conviennent avec le directeur de l'enseignement de la de l'enseignement que souvent les difficultés des élèves dans les cours de base en français ont été dans le passé l'une des causes de l'abandon scolaire

Le programme au- quel sont conviés depuis septembre environ 400 jeunes nouveaux collégiens, soit près de 20 pour cent de la nouvelle clientèle, éprouvant des difficultés en français écrit s'intitule Enseignement de la grammaire assisté par ordinateur. Les jeunes qui y sont inscrits sont identifiés à partir de leurs résultats aux examens du ministère de l'Éducation et des no-

identifiées des faibles sont invités à s'inscrire au programme, mais ils y viennent volontairement.

Encouragés

Les professeurs Malouin et Franchomme estiment que le programme aide des étudiants qui parfois n'ont jamais été encouragés dans leurs performances en français écrit. Le programme les fait généralement cheminer de manière qu'ils finissent par atteindre la note de passage en français.

Les professeurs disent que souvent les collégiens qui atteignent à peine 40 pour cent lors du prétest finissent par atteindre près de 80 pour cent à la fin du programme.

L'examen préliminaire permet d'évaluer l'élève et de l'introduire à quatre séries d'unités qui lui font aborder la grammaire fondamentale, la conjugaison des verbes et le participe passé. L'élève chemine à son rythme jusqu'au moment de subir une évaluation globale. En plus de laisser

l'élève progresser à son rythme, l'ordinateur a l'avantage d'éliminer tout conflit avec un professeur, qui, parfois, dans une matière où l'élève est faible, apparaît comme un adversaire à l'élève en difficulté. Le programme se présente aussi sous forme de dialogue, souvent humoristique, déridant le collégien qui peut cheminer péniblement.

Présents

Il faut noter que les professeurs du département de français sont

présents au laboratoire, de manière à soutenir les élèves dans leur démarche. Il arrive même que des élèves inscrits à un autre programme de français se trouvent en même temps au laboratoire et que les professeurs accompagnant les divers groupes interviennent auprès des uns et des autres pour répondre à leurs questions.

Le laboratoire compte 18 appareils installés depuis septembre et reliés à l'ordinateur de la bibliothèque du pavillon 2 du Collège.



Guy Boutin



Le laboratoire du département de français compte 18 appareils. Cette installation est une autre initiative du Collège de

Sherbrooke au niveau du développement de l'information comme support à l'enseignement.

boratoire ouvert au pavillon 4 du Collège de Sherbrooke, entre autres pour aider les nouveaux venus au collé-

réussir successivement. Si, dit M. Boutin, un élève bloque dès le départ parce qu'il ne maîtrise pas son fran-

au collégial. C'est ici que le programme d'auto-correction avec l'aide de l'ordinateur prend tout son sens.

tes de leurs professeurs de 3e, 4e et 5e secondaire, explique M. Joseph Franchomme. Ceux chez qui sont

En bref...

Le professeur LeBel à la présidence

Vice-doyen à la recherche et aux études avancées à la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke et directeur du Centre de recherche clinique du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, le professeur

Etienne LeBel a été élu à la présidence de la Fédération mondiale de médecine et de biologie nucléaires lors du congrès que cet organisme a tenu à Buenos Aires, en Argentine. Considéré comme un des pères de la méde-

cine nucléaire, domaine où il oeuvre depuis près de 30 ans, le professeur LeBel, dont le mandat aura de quatre ans, présidera, en 1990, à Montréal, le congrès mondial de la Fédération.

L'organisme regroupe plus de 50 sociétés nationales oeuvrant dans le domaine de la médecine et de la biologie nucléaires.

de radiobiologie qui jouit d'une renommée internationale.



Le professeur Etienne LeBel

Assemblée télévisée

Pour la troisième année consécutive, le Centre de services sociaux de l'Estrie (CSSE) a choisi la formule d'une émission télévisée pour rejoindre la population estrienne dans le cadre de son assemblée publique d'information pour l'année 1985-86.

face aux rôles des familles d'accueil.

D'une durée de 30 minutes, l'émission sera diffusée à Télécafé Vidéotron Sherbrooke, à Câblestrie Magog et à Coaticook Transvision.

Attaché à la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke depuis 1968, le professeur LeBel y a mis sur pied un département de médecine nucléaire et

Animée par Pierre Morissette, agent de liaison au CSSE, l'émission donnera la parole au directeur général par intérim, Réjean Dubé, qui dressera un bilan et avancera des prospectives.

Chantal Dupont traitera pour sa part de protection de la jeunesse et du traitement des signalements acheminés à ce secteur.

Le programme d'intervention sur l'inceste sera présenté par Louise Bélisle tandis qu'Anne-Marie Thibodeau parlera des attentes

Objectif de 10,000 \$

Les membres du club Optimiste de Rock Forest visent un objectif fort ambitieux: ils veulent recueillir une somme de 10,000 \$ à Rock Forest lors du téléthon de la Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, le 5 décembre.

Et cela, même s'ils ne feront pas de porte-à-porte, seulement de la sollicitation téléphonique, a révélé le président du club, M. Jacques Marc-Aurèle, qui se dit confiant, étant donné l'enthousiasme qui anime les membres du club à l'approche du grand jour, étant donné, aussi, la grande générosité de ses concitoyens, de voir cet objectif atteint et même dépassé.



J.A. Robert Ltée Fourrure

vous suggère pour vos idées de cadeaux...

- * la nouvelle collection 86-87
- * la collection ALFRED SUNG en exclusivité
- * pelisse doublée, vente et confection
- * suède de mouton renversé importé d'Europe
- * Jacquette et "7/8"

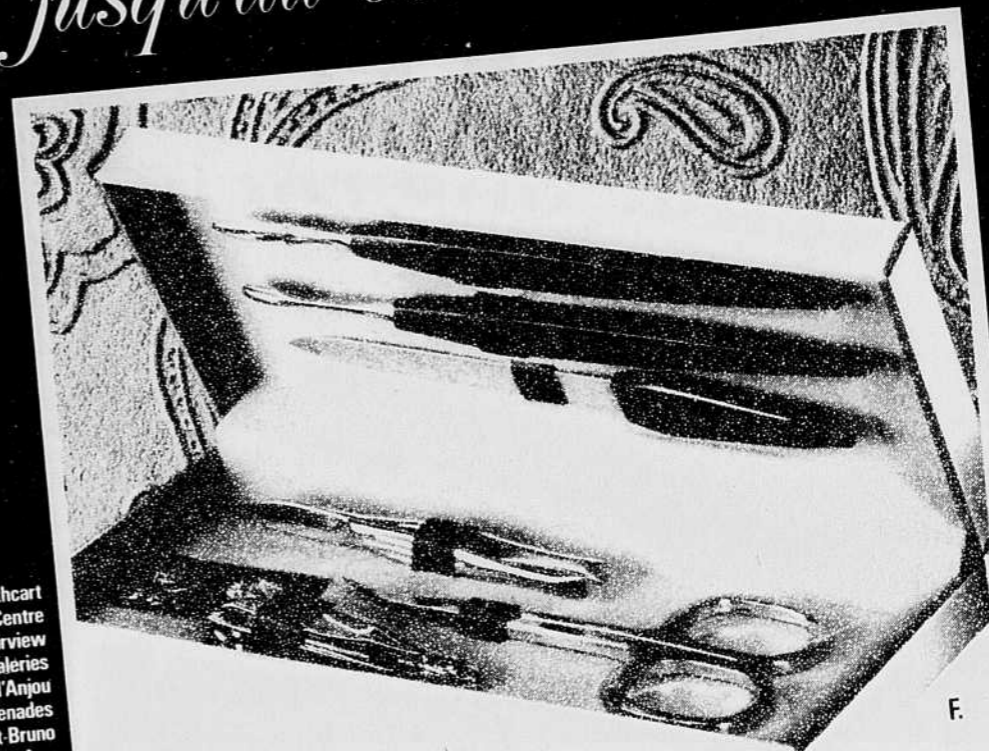
Depuis 3 générations
1084 King ouest, Sherbrooke, 562-4006



Conscient de la difficulté de ce geste, c'est avec plaisir et sans obligation de votre part que nous répondons à toutes vos questions.

Vous retrouverez chez nous qualité, prix avantageux et service courtois.

Du raffinement jusqu'au bout des doigts!



- 632, Cathcart
- Centre Fairview
- Galeries d'Anjou
- Promenades St-Bruno
- Carrefour Laval
- Mail Champlain
- Carrefour de l'Estrie (Sherbrooke)
- Place Ste-Foy (Québec)
- 5, Place Québec, Galeries des Boutiques
- Atelier de réparations 632 Cathcart (sous-sol) (514) 871-9850
- Division Commerciale 273-0424
- Ouverture bientôt à Chicoutimi

- A. \$9.00
- B. \$15.00
- C. \$20.00
- D. \$27.00
- E. \$27.00
- F. \$30.00

POUR VOS ARTICLES DE CUIR ET DE VOYAGE DE HAUTE DISTINCTION



FOURNIER

La Tribune salue



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)
Maryse Saint-Onge, mascotte surnommée Oustiti, dans le cadre de la Super Actiouest.

Bizarreries

Syndrome des jeans

PARIS (AFP) — Un syndrome des jeans, ou maladies provoquées par le port de pantalons trop étroits, s'est développé à l'échelle mondiale.

Une dermatose et des douleurs bien spécifiques ont en effet été observées dans bon nombre de pays chez des personnes habituées à porter des pantalons très serrés, indiquent plusieurs spécialistes suisses.

La névralgie provient de la forte compression et même de l'écrasement d'un nerf allant de la cage thoracique jusqu'aux jambes. Cette compression provoque de vives douleurs et peut même entraver la marche.

Les hommes risquent en outre de voir diminuer leur puissance sexuelle.

Carnet communautaire

Le sous-sol de l'église de la paroisse St-Barthélémy, à Ayer's Cliff, sera, vendredi, à compter de 20 heures, le théâtre d'un bingo dont les recettes seront versées à la paroisse...

Une assemblée d'information parrainée par l'Union nationale des combattants, un organisme qui regroupe les anciens combattants français vivant au Canada, sera tenue samedi, à 19 heures, au local de la Légion royale canadienne, au 470, rue Bowen sud, à Sherbrooke. Le président de l'organisme, M. Jean-Claude Dengens, profitera de cette assemblée pour remettre des cartes de membre aux anciens combattants français qui habitent Sherbrooke et ses alentours.

En d'autres termes

NDLR. Dans le cadre de la Semaine nationale de la sécurité routière, La Tribune publie aujourd'hui le premier d'une série de jeux et chroniques conçus par une équipe de chercheurs de l'Université de Sherbrooke. Les membres du projet "En d'autres termes" se sont entre autres intéressés à la terminologie de la circulation automobile et de la sécurité routière.

L'insécurité routière

Depuis 1982, le bilan routier du Québec atteint 295,000 accidents. Les victimes, des jeunes en bonne partie. Les facteurs ils sont multiples. On peut d'ailleurs en répertier un certain nombre en identifiant les mots ci-dessous.

Horizontalement

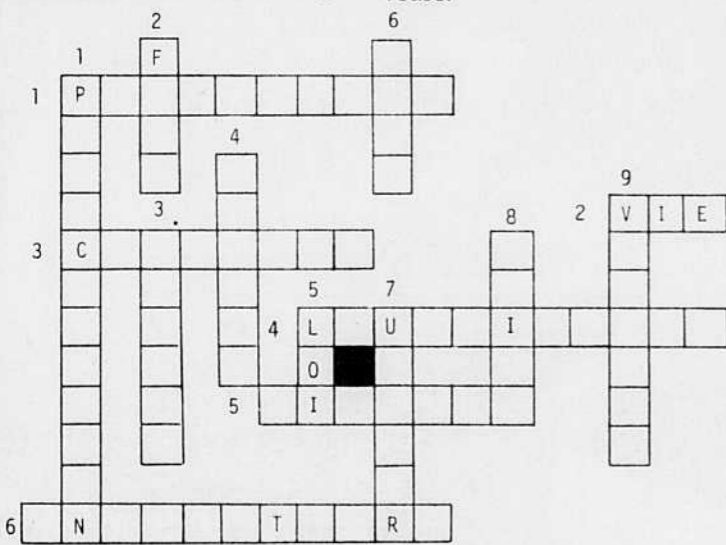
- 1- S'il y en avait un peu plus, il y aurait moins de morts sur les routes.
- 2- Certaines conditions la rendent dangereuse à la circulation.
- 3- Dépassements successifs en zigzag impliquant des risques.
- 4- Les prendre trop rapidement, c'est courir le risque de dérapage.
- 5- Instruments de bord qui renseignent, entre autres sur l'état du véhicule.

Verticalement

- 1- Catégorie de panneaux prescrivant l'interdiction et obligeant à s'y conformer.
- 2- En leur absence, la circulation urbaine deviendrait très hasardeuse.
- 3- Cause plus de 50 p.c. des accidents de la route.
- 4- L'éblouissement vient en altérer la qualité.
- 5- Ensemble des mesures réglementaires visant à diminuer le nombre d'infractions.
- 6- Celui qui, empruntant la route, peut causer ou être victime d'accidents.
- 7- Effectuer un changement subit de celles-ci peut provoquer un accident.
- 8- Permet un déplacement rapide, mais peut s'avérer dangereuse.

mentaires visant à diminuer le nombre d'infractions.

- 7- Celui qui, empruntant la route, peut causer ou être victime d'accidents.
- 8- Effectuer un changement subit de celles-ci peut provoquer un accident.
- 9- Permet un déplacement rapide, mais peut s'avérer dangereuse.



Publicité Publi-reportage Concours
Publi-promotion Annonces Relations publiques

De belles Fêtes en perspective
Un résident de Magog remporte
10 000\$ instantanément à la Super!



Le Père Noël est sans doute passé par Magog où M. Larry Labérée et une amie ont récemment remporté un lot instantané de 10 000\$ à la Super! Un montant qui permettra à M. Labérée de passer de belles Fêtes et d'effectuer un voyage dans les pays chauds au cours de l'hiver. Le billet chanceux a été acheté au dépanneur 7 Jours, à Kirkland.

(Publi-promotion)

Billet

Espérance

Croire en Dieu, croire en l'homme, croire en la vie, c'est le fondement de l'espérance pour demain et après demain. C'est parce que l'on croit aujourd'hui qu'on peut espérer pour demain; sans la foi, il n'y a pas d'espérance, c'est du hasard qui ne s'accroche à rien et n'arrive qu'une fois sur mille. A la loterie, pour quelques uns qui gagnent, il y en a des milliers qui perdent, espérances trompeuses, espérances déçues.

Espérer, c'est croire en l'amour parce que l'amour est don de vie sans repentance et qu'il s'accompagne de bonté, de miséricorde, de pardon. Espérer, c'est croire dans l'amour, parce que le véritable amour est fidèle et que l'on peut tout attendre de lui jusqu'au sacrifice. Espérer, c'est avoir confiance en soi-même, en ses possibilités, en son courage, en ses efforts; mais c'est aussi connaître ses limites et admettre une certaine dépendance au delà de ses limites, de ses capacités. Espérer, c'est pouvoir appeler au secours avec la certitude que le secours viendra; tandis que désespérer c'est abandonner la partie par

ce qu'on ne voit pas le moyen de s'en sortir.

Faute de croire en l'amour qui est vie ou parce qu'on n'a pas rencontré cet amour qui est vie, on s'abîme dans les folles amours et les drogues de toutes sortes, croyant y trouver l'espérance, mais l'espérance n'est pas là. L'espérance n'est pas un rêve, mais une réalité qui se traduit par des actes de part et d'autre. Tandis que les rêves bercent d'illusions et conduisent à la déception, l'espérance répète en soi-même: "Aide-toi, le ciel t'aidera". Aide-toi, c'est-à-dire fais ton possible, prends de bons moyens, fais ce que tu dois, en bonne conscience. Le ciel, le don du ciel, ce n'est pas le miracle à coup sûr, comme par magie, ni l'intervention de puissances extra-terrestres, ni même l'assistance publique, mais l'amour de vie qui est au coeur de chaque homme et nous pousse à nous aider mutuellement dans la fraternité et la réciprocité. Seigneur soutenez mon espérance!

Voilà l'espérance tout proche de nous et qui pourrait soulager tant de misères, en redonnant le goût de vivre à combien de jeunes et de moins jeunes, qui appellent au secours et attendent notre réponse d'espérance. A nous d'être gens d'espérance!

par Jean-Paul St-Laurent.

Le panier à provisions

Judy Creighton

Place aux carottes et aux oignons

de La Presse CANADIENNE
Les carottes et les oignons ne sont peut-être pas considérés comme les plus raffinés des aliments, mais il n'en demeure pas moins que les créateurs de plats modernes ont largement contribué ces dernières années à rehausser le prestige de ces deux humbles légumes, en ressuscitant d'anciennes recettes et en en créant de nouvelles.

Le gâteau aux carottes en est un exemple patent. Considéré autrefois comme un plat campagnard, voilà que ce dessert est maintenant inscrit sur les cartes des restaurants les plus huppés.

Encore faut-il savoir comment choisir ces légumes. Les nutritionnistes conseillent de n'acheter que des carottes fermes, d'une texture douce et d'une couleur orange vif. Elles doivent être empaquetées, sans feuillage, dans des sacs en plastique qui conservent l'humidité.

Il est à signaler que le coeur des carottes trop grosses est généralement coriace et que la présence de vert aux épaules est un indice que le légume a un goût amer, tout comme la présence de minuscules racines émanant de la pelure est un indice d'âge.

Les carottes devraient être conservées dans le plateau à légumes du réfrigérateur ou encore dans la chambre froide aménagée dans certains sous-sol. On recommande également de les garder à l'écart des pommes, celles-ci pouvant leur donner un goût amer. Il est recommandé de ne pas conserver les carottes pendant plus de deux ou trois semaines.

Au lieu de peler les carottes comme on le fait avec les pommes de terre, il est plutôt recommandé de les brosser avec une brosse rugueuse ou encore de les gratter avec un couteau, de façon à conserver le plus possible les valeurs nutritives qui sont près de la surface. Pour préserver la saveur des carottes, ne les faites pas bouillir, mais faites-les plutôt cuire à la vapeur ou si vous préférez, faites-les revenir dans une casserole ou dans un wok en remuant constamment. Le four à micro-ondes est une autre méthode de cuisson de plus en plus populaire.

Les oignons jaunes

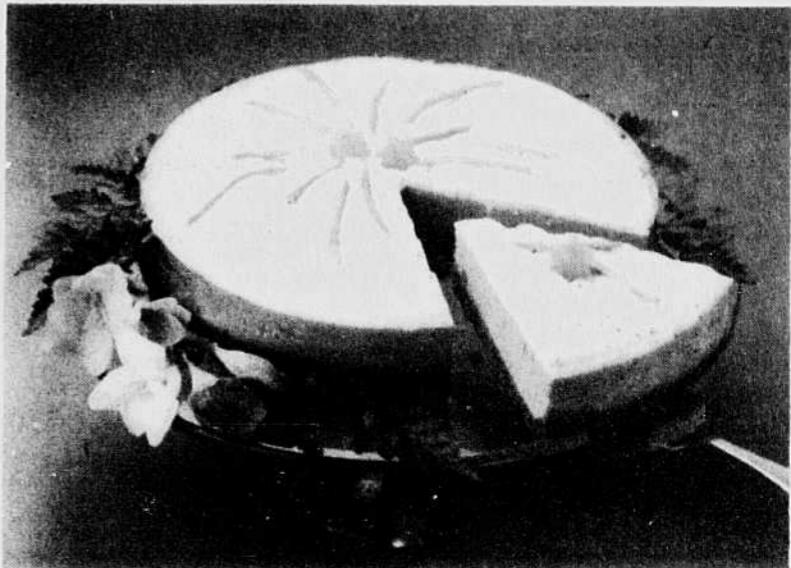
Les meilleurs oignons pour la cuisson sont ceux de la variété jaune qui sont empaquetés dans des filets. Ils doivent être fermes et ronds

et avoir une peau brillante. L'extrémité du cou des oignons doit être complètement fermée et surtout totalement sèche.

Il est conseillé de ne pas acheter d'oignons mous et détrempés. Il s'agit en l'occurrence d'oignons qui ont été mal entreposés.

Les oignons doivent être gardés dans leur filet original et placés dans un endroit frais mais sec et de préférence sombre mais bien ventilé. Il est également recommandé de ne pas entreposer des oignons avec des pommes de terre, cette cohabitation pouvant provoquer l'apparition de racines chez les oignons.

Si les oignons vous font pleurer à cause de la présence de vapeurs irritantes qui s'en dégagent, pelez-les sous l'eau du robinet ou bien faites-les bouillir pendant une ou deux minutes tout au plus avant de les peler et le tour sera joué.



Le gâteau aux carottes, considéré autrefois comme un plat campagnard, est maintenant inscrit sur les cartes des restaurants les plus huppés.

Pour le divertissement des vrais amateurs de BINGO

Le "BINGO-TIRAGE 1000"

NUMERO PUBLIÉ AUJOURD'HUI
MARDI 2 DECEMBRE 1986

O-62

Dès que vous aurez complété un MARATHON sur l'une des cartes publiées le 22 novembre, remplissez correctement le coupon paru dans LA TRIBUNE du même jour.

L'APRÈS Magasinage

REMBOURRAGE GILLIS

Nos services:
• REMBOURRAGE
• DÉCAPAGE

Ben, Claude et Jean

ESTIMATION GRATUITE

DÉCAPAGE
ÉBÉNISTERIE
FINITION DE MEUBLES
DÉCORATION

Garantie d'un an sur main-d'oeuvre

CENTRE D'ESTHETIQUE DU MEUBLE

Carrefour Belvédère - Tél.: 564-5151 562-7177 (MEMPHIS)

CONCOURS 500\$ D'ÉPICERIE

Les 10 GAGNANTS DE 50\$

| | |
|--|---|
| M. Cécilien Moore 145, rue Mullins Bromptonville | Mme Lise Joyal 2020 Riverview Lennoxville |
| Mme Dorothy Faucher 1285 Boul. Alexandre Sherbrooke | Mme Nicole Roy 52, rue St-David, C.P. 693 East Angus |
| Mme Thérèse Bissonnette 87, rue St-David East Angus | M. Guy Pigeon 255 — 15e avenue nord Sherbrooke |
| Mme Irène Breton C.P. 64 Cookshire | Mme Emilia Lefebvre C.P. 113 Deauville |
| M. C. Couture 1670, rue Chagnon, App. 5 Sherbrooke | Mme Jocelyne Deslauriers 75 — 6e avenue Richmond |

Rabais de 10%

sur nos plus récents tricots...

Faites votre choix parmi nos jupes doublées, nos vestes, nos chandails à manches courtes et nos cardigans sélectionnés. Blanc et naturel. Tailles: petit, moyen et grand. Articles vendus séparément. Jusqu'à samedi.

D'Allard's
pour la femme d'aujourd'hui

CARREFOUR DE L'ESTRIE

Il y a du nouveau chez nous, le saviez-vous?

La vie dans les Cantons



Remise du prix culinaire Ovide-Boucher

M. Denis Poisson, vice-président du chapitre estrien de la Fédération canadienne des chefs de cuisine, Mme Pierrette Bruneau-Boucher, Mme Colette Rioux, présidente de la Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Sherbrooke, M. Victor Lavardure, président du chapitre, et Mme Ghislaine Martin entourent Mlle Maryse Nadeau, étudiante

à l'école polyvalente Le Triplet, à qui la Société St-Jean-Baptiste a décerné le prix culinaire Ovide-Boucher. Ce prix consiste en une bourse de 100 \$ et en une plaque-souvenir. Il perpétue la mémoire d'un membre éminent de la Fédération canadienne des chefs de cuisine.

(Photo La Tribune par Claude Poulin)



Lancement d'un guide

Le groupe Actions-Femmes de Cookshire a lancé en fin de semaine son "Répertoire de ressources à l'intention des femmes". Le guide renferme des informations en matière de santé, de services sociaux, de travail et de formation. Le document est disponible gratuitement dans les CLSC de Cookshire, de East-Angus et de Weedon, ainsi que dans les caisses populaires locales, les biblio-

thèques et les hôtels de ville de la région. On retrouve (de bas en haut) Céline Pinsonneault, prés. du Groupe, Monique Lafontaine, coordonnatrice du Bottin, Lucette Migneault, conseillère à la Ville de Cookshire, Doris Faucher, Colette Leclerc, Edith Cournoyer, Suzanne Labelle, Colette Pinard et Ghislaine Phaneuf.

(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Ephémérides

Mardi 2 décembre, 336ème jour de l'année.

Anniversaires historiques:

1985 — Elections au Québec: le Parti Libéral de Robert Bourassa obtient 99 des 122 sièges à pourvoir; le Parti québécois, au pouvoir depuis 1976, n'obtient que 23 sièges.

1959 — La rupture du barrage de Malpasset, en France, fait 433 victimes.

1942 — La première réaction nucléaire en chaîne est réalisée par des savants travaillant à un projet secret, à Chicago.

1918 — Décès à 50 ans de l'auteur dramatique Edmond Rostand, créateur de Cyrano.

Il est né un 2 décembre:

Le peintre français Georges Seurat (1859-1891).

PENSÉE DU JOUR:

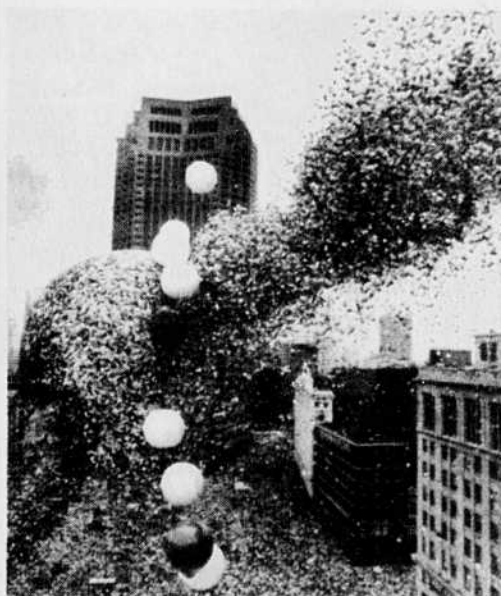
La violence et la vérité ne peuvent rien l'une sur l'autre. (Pascal)

On aura tout vu



(Laserphoto PC)

Un chevreuil intéressé aux activités bancaires? Non. Égaré au centre-ville d'Edmonton, la pauvre bête a enfoncé une vitrine avant d'être immobilisée à l'aide d'un fusil tranquilisant, traitée pour des coupures puis relâchée dans la forêt...



(Laserphoto AP)

Plus de 1,5 million de ballons gonflés à l'hélium ont été lâchés à Cleveland, dans l'Ohio, à l'occasion de l'inauguration du quartier général de Standard Oil, à l'arrière-plan. Cela constituerait un nouveau record.

Achat spécial !!!

La popularité qu'a connu cet ensemble en '86 et notre volume d'achat nous permettent de vous l'offrir à ce...

8

morceaux

TÊTE DE LIT BIBLIOTHÈQUE ET CAISSON (39", 54" OU 60"), 2 TABLES DE NUIT, 1 COIN, 2 COMMODES (3 TIROIRS) ET 1 MIROIR.

\$629.

blanc ou gris

CHOIX DE DIMENSIONS Lit 39", 54" ou 60"

SUPER BAS PRIX

PRIX SUGGÉRÉ: \$1,099.00

MATELAS

POUR COMPLÉTER CET ENSEMBLE

MATELAS: PRIX À PARTIR DE

39" 69. 54" 99.

Profitez-en pour visiter notre BOUTIQUE DU MATELAS ET DU DIVAN-LIT

MATELAS 60" DISPONIBLES À BAS PRIX

LES MEUBLES

Tousignant

INC.

Tél.: 565-7515

DEPOSITAIRE DES MARQUES:

FRIGIDAIRE - LAURIER - NANTES - DEVELUYVILLE
 THIBAUT - ADMIRAL - SHERMAG - KROENHLE
 ELKAN - PRINCEVILLE - TOSHIBA - VICTORIAVILLE
 BERNEX - LITÈRE BON AIR - MEUBLES JUVENILES ET
 PLUSIEURS AUTRES...

157-10x

LIVRAISON GRATUITE

PLAN DE MISE DE CÔTÉ

FINANCEMENT DISPONIBLE

1279, rue Grégoire, Rock Forest (via boul. Bourque)

Là, où c'est toujours moins cher qu'ailleurs!

Ministère du Solliciteur créé dans la discorde mais à l'unanimité

par Lia LEVESQUE
QUÉBEC (PC) — L'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité, lundi soir, le principe du projet de loi créant le ministère du Solliciteur général.

Le projet de loi concrétise la division des fonctions entre le ministère de la Justice, dirigé par M. Herbert Marx, et le ministère du Solliciteur général, sous l'autorité de M. Gérard Latulippe.

M. Latulippe a voulu clore le débat en promettant "la fin de la guerre des clochers et des conflits entre les solliciteurs généraux à Ottawa et à Québec". Le projet de loi, selon lui, vient enfin clarifier les attributions des deux solliciteurs et des deux ministres de la Justice et procureurs généraux.

Dans son discours, il a aussi plaidé en faveur de l'importante collaboration qui doit exister entre les corps

policiers oeuvrant au Québec. "Il est important de collaborer avec la Gendarmerie royale du Canada et les services de renseignement." Il faut stopper "le spectacle dégradant de corps policiers qui se battent quand on reçoit des personnalités étrangères", a-t-il souhaité. Les corps policiers municipaux, la Sûreté du Québec et la GRC "peuvent et doivent coopérer", a insisté le Solliciteur général.

De son côté, l'opposition péquiste a accordé son appui au projet, tout en critiquant certains aspects. On reproche notamment que le projet ne fait que concrétiser un

état de fait. En 1984, le premier ministre Pierre Marc Johnson avait effectivement créé le poste de solliciteur général et en avait confié les rênes au ministre Marc-André Bédard.

Fonctions
 Les principales attributions du Solliciteur général seront la responsabilité de la Sûreté du Québec et des activités policières, la sécurité publique, l'administration de la Loi de police, des établissements de détention, des agences de sécurité et des infractions au Code de la route.

Le nouveau ministre verra également à la surveillance de la circulation routière. De façon générale, le ministère des Transports est chargé de l'application du Code de la sécurité routière, alors que le Solliciteur général s'occupera des dispositions relatives à la circulation routière et aux infractions au code.

C'est aussi M. Latulippe qui verra à l'administration de la Loi de police, la loi qui dé-

termine les pouvoirs de la Commission de police du Québec.

Toute une dispute
 Le simple vote de routine sur le principe de ce projet de loi a néanmoins causé toute une dispute, lundi soir, à l'Assemblée nationale.

La vice-présidente de l'Assemblée Louise Bégin a eu fort à faire pour calmer les députés, qui s'insultaient à voix haute depuis leur banquette.

Un d'entre eux, qui était entré dans le Salon bleu pendant un vote — ce qui est interdit d'après le règlement — refusait même, malgré l'ordre de la vice-présidente, de quitter la Chambre.

Ironiquement, la méprise est venue au sujet de ce projet de loi sur lequel tout le monde s'accorde.

Plusieurs programmes coupés?

QUÉBEC (PC) — Plusieurs programmes gouvernementaux sont menacés de coupures budgétaires et l'opposition péquiste a entrepris d'en dresser la liste, lundi, à l'Assemblée nationale.

"Des défis se profilent à l'horizon concernant les finances publiques et il n'y a aucune certitude dans aucun ministère", a même admis le ministre des Communications, Richard French.

Par le biais de plusieurs questions posées aux différents ministres impliqués, l'opposition péquiste s'est amusée à dresser une liste des coupures éventuelles que l'administration Bourassa se préparerait à effectuer.

Les députés péquistes ont notamment mentionné: —le Programme de soutien aux initiatives jeunesse du ministère de l'Industrie et du Commerce, qui implique un budget de 3,7 millions \$; —le pro-

gramme de subventions aux médias communautaires du ministère des Communications; —les bureaux régionaux de la Régie des rentes du Québec; —les 38 préposés à l'information pour la jeunesse que le ministère des Communications avait embauchés dans ses bureaux régionaux.

Le péquiste Jean-Pierre Charbonneau, député de Verchères, a même produit le texte d'un mémoire confidentiel présenté au Conseil du trésor par le ministre de l'Industrie et du Commerce Daniel

Johnson, où on suggère l'abolition du programme de soutien aux initiatives jeunesse.

M. Johnson a répliqué que la décision finale n'avait pas encore été prise et que le dossier était toujours "en discussion".

Pour sa part, le ministre du Travail Pierre Paradis a soutenu que le gouvernement n'envisageait pas de fermer les bureaux régionaux de la Régie des rentes du Québec, mais de vérifier si l'espace occupé par ces bureaux est trop considérable.

Quant au ministre

des Communications Richard French, il a admis les coupures qui affecteront les médias communautaires et les services aux jeunes dans les bureaux de Communications-Québec.

LOUEZ DE TOUT
 569-9548
LOCATION MARTINEAU
 Spécialisés sur souffleries à neige et tracteurs Honda
 En location tracteur "Kabota"
 2456, rue King ouest
 11773K

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler.
 A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LÈVE D'ESPOIR... SECOURS / AMITIÉ

poste d'écoute: 564-2323
 Sans frais d'appel:
 LAC-MÉGANTIC
 RICHMOND-ASBESTOS
 Composez 0 et demandez
 24h/24 5-3060

A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

METRO
MISE AU POINT
 Dans le cahier publicitaire Métro de la semaine du 1 au 8 décembre 1986, en page 5, vous auriez dû lire:
SOUPE INSTANTANÉE CUP-A-SOUP LIPTON
 boeuf et nouilles, légumes jardinière, crème au poulet, poulet et nouilles.
 Bte 4 env. **1 09**
 Nous nous excusons de ce contretemps.

VOUS AVEZ DOUBLE INTÉRÊT À PLACER CHEZ NOUS

GAGNEZ JUSQU'À

21%*

D'INTÉRÊT POUR LA 1^{RE} ANNÉE

1. PLACEZ AVEC INTÉRÊT AVANTAGEUX!

La Caisse d'établissement de l'Estrie vous offre des taux d'intérêt garantis avantageux pour vos dépôts à terme. Pour tout nouveau dépôt (excluant les renouvellements) souscrit au comptoir ou auprès d'un de nos conseillers, d'un montant entre 1 000 \$ et 60 000 \$ placés pour 1 an ou plus.

| MONTANT DU PLACEMENT | 1 an | 3 ans | 5 ans |
|----------------------|---------|---------|----------|
| 1 000 \$ - 1 999 \$ | 8 1/2 % | 9 1/2 % | 10 1/2 % |
| 2 000 \$ - 60 000 \$ | 8 1/2 % | 9 1/2 % | 10 1/2 % |

+1/2%

2.*CONCOURS "DOUBLEZ VOTRE INTÉRÊT"

Courez la chance de doubler l'intérêt de votre placement pendant la première année, jusqu'à concurrence de 21 %.

21%

Comment participer? Pour chaque tranche de 1 000 \$ de dépôt par année, recevez un coupon de participation. Ex. dépôt à terme de 15 000 \$ pour 3 ans = 45 chances de gagner.

Pour être admissible à ce concours, vous devez effectuer un dépôt minimum de 1 000 \$ et maximum de 60 000 \$ d'ici le 31 décembre 1986. Le montant maximum sur lequel sera versé le double intérêt a été fixé à 25 000 \$.

Le tirage au sort du gagnant se fera le 8 janvier 1987. Les règlements de ce concours sont disponibles à la Caisse d'établissement de l'Estrie ou auprès des conseillers.

POUR UN SERVICE PERSONNALISÉ, DEMANDEZ LA VISITE D'UN CONSEILLER EN ÉPARGNE ET PLACEMENT.



la caisse d'établissement de l'Estrie

Des le 17 novembre 86

Nouvelle adresse

Caisse d'établissement de l'Estrie

951, rue Haut-Bois

C.P. 1890

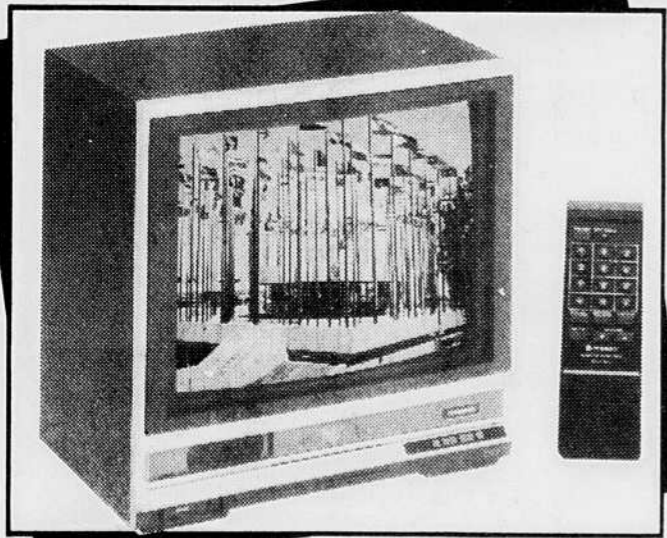
Rock Forest, 821-2951

La Caisse d'établissement de l'Estrie est une institution inscrite à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec.

C'est fou, mais j'avais le goût d'une petite folie

HITACHI
 LA SCIENCE AU SERVICE DES SENS

HITACHI, une conception exceptionnelle alliée à une technologie d'avant-garde pour des images imbattables et des sons mélodieux!



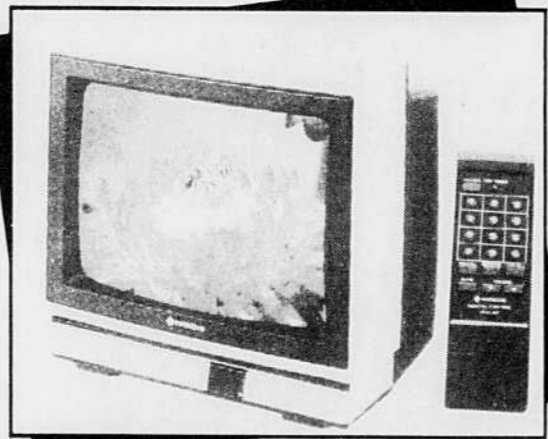
ALLURE MODERNE ET HAUTE TECHNOLOGIE

- Écran teinté 24 po (61 cm)
- Câblodélecteur intégré
- Prise pour diffusion en stéréophonie
- Entrée et sortie audio et vidéo
- Télécommande 20 fonctions
- Commande des couleurs Luminar
- Commande automatique du noir
- Rappel du dernier canal

899\$



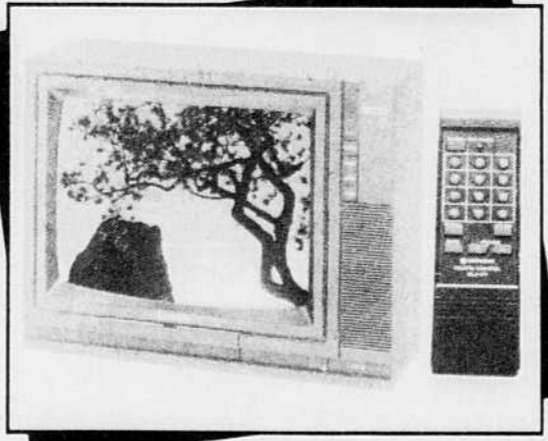
C'est fou comme on se comprend mon marchand et moi



UN TÉLÉVISEUR PORTATIF, IDÉAL POUR TOUTE LA FAMILLE!

- Lampe-écran teintée 14 po (34 cm)
- Câblodélecteur intégré
- Télécommande 20 fonctions
- Prises d'entrée audio et vidéo
- Commande des couleurs Luminar
- Rappel du dernier canal
- Minuterie de sommeil
- Affichage à l'écran du canal et du volume

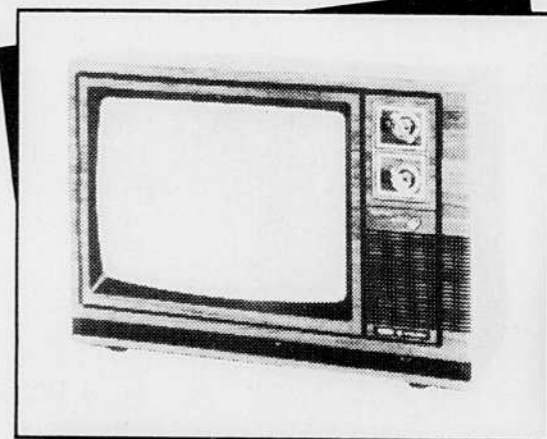
499\$



LA SOLUTION DE QUALITÉ: LA HAUTE PERFORMANCE!

- Écran teinté 20 po (48 cm)
- Rappel du dernier canal
- Télécommande 19 fonctions
- Commande des couleurs Luminar
- Affichage à l'écran du canal et du volume
- Minuterie de sommeil

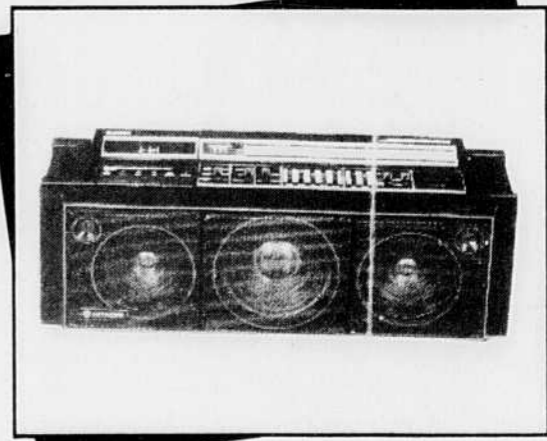
599\$



ÉCONOMIQUE ET FIABLE!

- Écran 20 po (48 cm)
- Commande des couleurs
- Meuble en bois

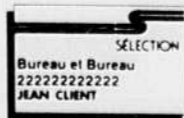
429\$



L'AVANT-GARDE HI-FI

- MA/MF/OC
- Système 3 dimensions
- 14 watts total
- Égalisateur graphique 5 bandes
- Poids: 5,5 kg

Bureau et Bureau inc.
 600, rue Galt Ouest, Sherbrooke
 566, 1^{re} Avenue, Asbestos



La carte de crédit Bureau et Bureau est disponible à notre magasin

MEUBLES **SÉLECTION**

Gagnon-Tremblay, de la méfiance à une nouvelle forme de complicité

par Lise OUELLETTE
SHERBROOKE — De la méfiance à une nouvelle forme de complicité et à une plus grande crédibilité des groupes de femmes auprès des instances décisionnelles.

Voilà, dans son essence, le chemin qu'estime avoir parcouru depuis un an Monique Gagnon-Tremblay qui, au lendemain de sa première élection comme députée du comté de St-François, le 2 décembre, devenait ministre déléguée à la Condition féminine.

"Au cours des dix dernières années, les groupes s'étaient mobilisés dans le cadre de la Décennie des femmes. Leurs représentantes avaient travaillé depuis tout ce temps avec l'ancien gouvernement qui a profité de cette mobilisation. À mon arrivée, j'affrontais un préjugé défavorable face à mon parti politique, préjugé accentué du fait que j'étais en région", relève la ministre au cours d'une entrevue visant à dresser le bilan de cette première année d'exercice du pouvoir.

Méfiance

"J'ai trouvé difficile de me faire poser des questions par les femmes elles-mêmes. 'Qui est-elle? D'où sort-elle? Où a-t-elle milité pour les femmes?' demandait-on. J'ai été déçu de constater qu'au lieu de se montrer solidaires, les femmes manifestaient autant de réticence. Elles ne se réjouissaient pas de la stabilité qui s'annonçait à la Condition féminine, alors qu'au cours de l'année précédente, quatre ministres s'étaient succédé à cette tâche".

Et l'abandon de la deuxième étape de Décisions 85 n'a pas amélioré la situation, d'autant plus qu'à son entrée en fonction, Mme Gagnon-Tremblay avait manifesté l'intention de la concrétiser.

"Pourtant, explique-t-elle, je voulais tout simplement ne pas décevoir les femmes et les leurrer en les obligeant à consacrer beaucoup d'énergies à une démarche qui

n'aurait pas eu de suite puisque mes collègues et moi-même n'étions pas en mesure de prendre des décisions fermes aussi peu de temps après notre élection".

La nouvelle ministre mijotait dès lors de transformer les rencontres ponctuelles entre les preneurs de décisions des différents ministères et les représentantes des femmes en mécanismes permanents d'échanges qu'elle juge beaucoup plus efficaces.

Le plan d'action qu'elle a divulgué en mai a reçu dans ce contexte un accueil pour le moins tiède et méfiant. "Je n'ai pas été surprise des réactions. Et de mon côté, ne connaissant pas mes dossiers comme maintenant où j'ai parcouru toutes les régions, je ne disposais pas des arguments pour bien le vendre. Moi-même, je n'avais pas eu le temps d'en voir tout l'impact et les implications", avoue la ministre en soutenant qu'aujourd'hui, les femmes commencent à réaliser l'importance réelle de ce premier inventaire de ce qui avait été fait, de ce qui était en cours, de ce qui devait l'être, par qui et à l'intérieur de quel échecancier.

Nouvelle forme de complicité

La ministre décide alors de rencontrer les groupes les plus revendicateurs pour leur exposer son approche différente de celle à laquelle ils étaient habitués.

"Auparavant, on consultait sur tout mais je ne suis pas certaine que les acquisitions pour les femmes étaient à la hauteur. À la Condition féminine, on se montrait très complice avec les groupes de pression et on laissait le Conseil des ministres refuser les demandes", évalue Mme Gagnon-Tremblay.

"Pour ma part, je fonctionne différemment. Je ne crois pas à un gouvernement parallèle et si je me dois certes d'être complice avec les groupes des femmes, c'est au niveau de la façon de travailler".

Pour la ministre déléguée à la Condition féminine, cela signifie de

fendre les revendications des femmes auprès de ses collègues mais aussi contribuer à ce que ces demandes tiennent compte de la réalité à court, à moyen et à long terme.



Monique Gagnon-Tremblay

"Il y a toujours une solution à un problème et si ce que nous demandons coûte trop cher ou que l'étude des impacts révèle que la demande est somme toute irréaliste ou inefficace pour l'objectif visé, nous allons nous asseoir ensemble, regarder comment adapter le dossier et l'amener différemment ou avancer une meilleure solution", stipule la ministre en citant le cas de la réserve héréditaire, moins efficace selon elle qu'une garantie au niveau du partage des biens.

Mme Gagnon-Tremblay se défend de souhaiter que les groupes de pression baissent le ton. A son avis, un ton ferme sans être arrogant, une nouvelle stratégie consistant à bien étoffer les dossiers et les traiter en profondeur, à circonscrire les priorités en fonction du contexte actuel, à dégager les consensus, sont autant d'outils plus valables pour accroître la crédibilité

des groupes de femmes face aux instances décisionnelles.

La ministre considère qu'à cet égard la rencontre du 10 novembre s'est avérée fort rentable.

Et la députée?

"Comme députée, j'ai un peu l'impression de poursuivre ma carrière de notaire avec les rôles de psychologue ou de travailleur social que ça comporte. D'ailleurs, je règle une bonne partie des cas grâce à ma formation juridique", évalue la députée de St-François.

Monique Gagnon-Tremblay cite au chapitre des faits marquants de sa première année de mandat une enveloppe supplémentaire de 100,000 \$ obtenue pour les routes et redistribuées aux municipalités de son comté, ainsi que les 200,000 \$ requis pour la réfection du chemin Dunant.

La solution au problème de poussière des Gravières St-François apparaît aussi au tableau de ses principales réalisations. "Évidemment, je n'ai pas agi seule et le succès incombe à plusieurs autres intervenants mais je peux dire que si je ne m'étais pas montrée aussi ferme, le dossier n'aurait pas cheminé comme il l'a fait."

CORRECTION

Cahier "Choix de Noël 86 chez Eaton", encarté dans La Tribune, le samedi 15 novembre 1986.

Page

B27 J: Plat à gratin et assiette à tarte, non offerts.

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvenient.

EATON

héritage

Nous rénovons pour mieux vous servir!

Bientôt une ambiance plus agréable que jamais! Avec boulangerie, charcuterie et un plus grand stationnement!

- Tous nos articles sont en spécial semaine après semaine!
- Des produits de qualité!

TOUJOURS jusqu'à 30% d'économie!



Le magasin sera fermé les 2 et 3 décembre

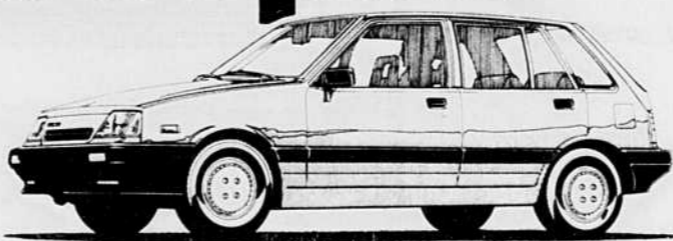
héritage

l'imbattable de l'alimentation

470, rue Wellington Sherbrooke

APRÈS AVOIR ESSAYÉ LA FORSA, VOUS VOUS DIREZ:

"C'est peut-être une petite voiture, mais ce n'est pas l'espace qui manque!"



Et pas seulement pour vous, qui la conduirez, mais aussi pour les passagers sur la banquette arrière de votre nouvelle Forsa V 1987 5 portes. Les ingénieurs de Suzuki vous ont ménagé 1 068 mm de dégagement pour les jambes à l'avant, tandis que vos amis bénéficieront de 866 mm à l'arrière. Et pas besoin de se voûter sur le volant — pas avec les 940 mm d'espace libre à l'avant et les 923 mm à l'arrière! Même les plus longues randonnées ne ris-

quent pas de vous faire perdre vos amis! Avec une traction avant hautement perfectionnée, dotée d'une suspension avant de type MacPherson et d'une suspension arrière à ressorts hélicoïdaux et à 3 points d'ancrage, vous obtiendrez une tenue de route plus dynamique, plus confortable que celle de certaines petites voitures renommées. Venez essayer aujourd'hui même la nouvelle Forsa V.

FORSA
L'Esprit Agile
SUZUKI

GILLES LEMIRE SUZUKI
1681 King ouest - Sherbrooke - 569-7528